



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Fonctionnement

Question écrite n° 5659

### Texte de la question

M Michel Voisin demande à M le ministre de la défense s'il envisage d'accroître le nombre de gendarmes afin que ce corps puisse faire face à l'augmentation et à la diversification de ses missions.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le projet de loi de finances pour 1989 ne comprend pas de création d'emplois au profit de la gendarmerie nationale. Cette stabilité des effectifs doit toutefois être appréciée en regard de la déflation d'effectifs subie par les armées. Les travaux budgétaires ont été conduits avec le souci de maintenir le niveau d'activité actuel. Une transformation de 300 postes de gendarmes en 250 postes de grades et 50 emplois d'officiers est prévue au projet de loi de finances. Par cette mesure, qui permettra d'améliorer l'encadrement des unités et le déroulement de carrière des personnels de la gendarmerie, le ministre de la défense reconnaît la qualification professionnelle et la compétence juridique de ces militaires. Par ailleurs, lors de la réunion du comité interministeriel de la sécurité routière du 27 octobre dernier, il a été décidé que la gendarmerie bénéficierait l'année prochaine de 400 gendarmes auxiliaires supplémentaires pour renforcer les unités chargées de la sécurité routière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Voisin Michel](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5659

**Rubrique :** Gendarmerie

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 novembre 1988, page 3291